Ste-Edwidge

Milieu paisible, communauté vivante

Le Survol

Journal municipal

Volume 19, Juillet, Août 2017

ÉQUIPE DU SURVOL

Municipalité de Ste-Edwidge.....819-849-7740

Stéphanie Cotnoir, rédactrice.....819-849-7282

Lise Ladouceur Fauteux.....819-849-4987

Nicole Pinsonneault.....819-849-6686

Impression Larochelle.....819-849-7475

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES?

Pour nous faire parvenir vos photos, textes ou idées, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:

cotnoir.stephanie@gmail.com

ou au

819-849-7282

Dépôt légal: Bibliothèque et archives Canada

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS

Ambulance-Police-Pompier	911
Info-santé	811
Centre hospitalier Coaticook	819 849-4876
CHUS (Sherbrooke-Fleurimont)	819 346-1110
Centre Anti-Poison	1 800 463-5060
Urgence détresse	819 563-2572 (jour)
	819 823-9006 (soir)
Maison Jeune Est (Hébergement -18ans)	819 821-1999
L'Auberge du Coeur Source Soleil (18-35ans)	819 563-1131
JEVI (Prévention du suicide)	819 564-1354
Aide juridique jeunesse (24/24)	819 563-4721
Tel Jeunes	1 800 263-2266
Ligne Info Drogues	1 800 265-2626
CALACS (Aide aux victimes d'agression sexuelle)	819 563-9999
Carrefour Jeunesse Emploi Coaticook	819 849-0440 Ligne
Gai-Écoute	1 888 505-1010

TABLE DES MATIÈRES

Informations municipales	**3**
Le Barbecue	6
Avis public	7
Prévention avec le propane	10
Communautaire	**12**
Équipe d'animation communautaire	12
Cercle de fermières	14
Des nouvelles de l'accommodation	15
Scolaire	**16**
Olympiade	16
Gala méritas au Collège River	17
Bourse de la commission scolaire	18
En savoir un peu plus	**19**
ACEF	20
Institut de technologie agroalimentaire	21

Nouvel horaire du bureau :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Calendrier des assemblées du Conseil pour 2017, à chaque 1er lundi du mois (sauf en juillet et en septembre):

4 juillet	7 août	5 septembre
2 octobre	6 novembre	4 décembre

Les assemblées du Conseil ont lieu à 19 h, à l'hôtel de ville

Prendre note que M. Fauteux sera en vacance du 9 juillet et de retour le 31 juillet, mais que le bureau est ouvert

Conseil municipal	
Maire: M. Bernard Marion	
Siège no 1 : Mme Émilie Groleau	Siège no 4 : M. Yvon Desrosiers
Siège no 2 : M. Jacques Ménard	Siège no 5 : M. Ronald Bergeron
Siège no 3 : Mme Nicole Pinsonneault	Siège no 6 : M. Gary Caldwell
Directeur général et secrétaire-trésorier : M. Réjean Fauteux Adjointe administrative : Mme Brigitte Desruisseaux Inspecteur en voirie : M. David Roy Inspecteur en bâtiment et environnement: M. Nicolas Plourde	

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Veuillez prendre note que notre nouvel inspecteur en bâtiment et environnement est monsieur Nicolas Plourde. Il est présent au bureau municipal tous les lundis de 9 h à 12 h. Nous vous recommandons d'appeler à la municipalité avant de vous déplacer au 819-849-7740.

CROQUE-LIVRES

Veuillez prendre note que pour la saison hivernale le Croque- Livres se trouve à l'abri dans le hall de l'hôtel de ville ou vous pourrez avoir accès sur les heures de bureau. Vous êtes donc invité à vous y rendre pour venir choisir des livres ou encore pour y en déposer.

ENTENTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

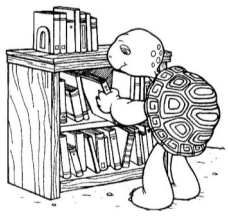

Veuillez prendre note que nous avons toujours une entente avec la Bibliothèque de Coaticook, votre abonnement est remboursé à 100 % par la municipalité avec preuve de celle-ci.

DÉFIBRILLATEUR

La municipalité a un défibrillateur cardiaque qui est disponible en tout temps à l`Accommodation S. Grégoire. Les personnes intéressées à l`avoir pour un événement spécial doivent contacter monsieur Réjean Fauteux à la municipalité au 819-849-7740.

NOUVEAU-NÉS

La cigogne passera ou est passée chez vous en 2017? N'oubliez pas d'inscrire votre nouveau-né auprès du bureau municipal en y déposant son certificat de naissance, afin de recevoir votre chèque de 100 $ ainsi que l'arbre remis aux parents de poupons.

CHIENS

Des licences pour chiens sont disponibles au bureau municipal au coût de 3 $. Nous vous rappelons l'importance de **garder vos chiens en laisse et de ramasser leurs matières fécales.**

RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA 251

Dates	Route	Entrave
Du mercredi 14 juin au lundi 3 juillet 2017	Route 251 (chemin Favreau) sur le pont enjambant la rivière aux Saumons **Sainte-Edwidge-de-Clifton**	Fermeture d'une voie sur deux en tout temps. La circulation se fera en alternance à l'aide de feux de circulation. La limite de vitesse sera réduite à 70 km/h.
Du mardi 4 juillet au mercredi 22 novembre 2017	Route 251 (chemin Favreau) sur le pont enjambant la rivière aux Saumons **Sainte-Edwidge-de-Clifton**	Fermeture complète de la chaussée en tout temps. La circulation se fera en alternance, à l'aide de feux de circulation, sur un pont temporaire adjacent à la zone de travaux. Les limites de vitesse seront réduites à 40 km/h et 60 km/h.

Eau potable :

Attention à la consommation.

Automobiliste:

attention le camp de jour débute le 26 juin et se termine le 11 août

ANIMALERIE Chez Chanel

Animaux de compagnie - Nourriture - Produits - Accessoires
Service de toilettage et pension

Tél. : 819 849-7913
Site web: www.chezchanel.com

Monsieur Guy Hardy
Député de Saint-François
Président de séance
Membre du Bureau de l'Assemblée nationale
Tél. : 819 565-3667
Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca
ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

LE BARBECUE : VOTRE CUISINIÈRE D'ÉTÉ EST À SURVEILLER!

Vivement l'été et la cuisine sur le barbecue! Mais attention aux risques d'incendie! Assurez-vous de nettoyer régulièrement les grilles et les brûleurs ainsi que de vérifier les conduits d'alimentation. De plus, soyez toujours vigilant et ne laissez jamais sans surveillance les aliments que vous cuisez. N'oubliez pas, les bonbonnes doivent toujours être remisées sécuritairement.

Bonne grillade!

NOUVEAUTÉ:

BOITE DE RÉCUPÉRATION DE LINGE

Il y aura à partir du début mai, une boîte de récupération de linge. Elle sera situé sur le terrain du garage municipal.

Ce projet résulte de la résolution 2017 02 015 adopté lors de la séance de février. Cette action se fait en collaboration avec le Centre d'action bénévole de Coaticook.

Il n'y a aucun frais pour la municipalité. Donc, vous pourrez en profiter dès le mois de mai.

Ste-Edwidge
Milieu paisible, communauté vivante

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 354-17 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton,

QUE le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 354-14 afin d'autoriser l'épandage de MRF dans les zones de type « Ar », « Fr » et « Rur » et de modifier les dispositions sur les champs de courses de véhicules motorisés, est entrée en vigueur le 28 juin 2017

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 1439 chemin Favreau à Sainte-Edwidge de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 28e jour du mois de juin 2017.

Réjean Fauteux
Secrétaire-trésorier

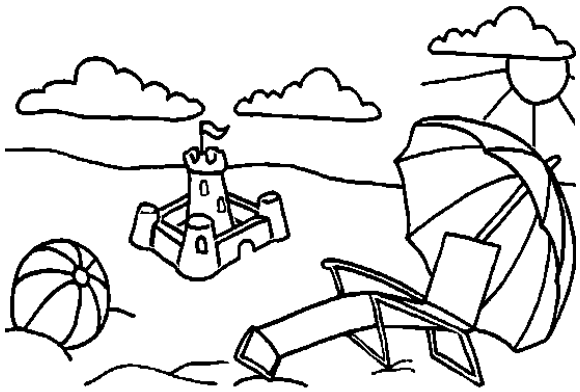

Tél./ Téléc. : 819 849-2000
CALDWELL
Gary Caldwell
Président
DEEP ROOT ORGANIC CO-OP
Caldwell Bio Fermentation Canada Inc.
579, chemin de la Rivière, Ste-Edwidge
(Québec) Canada J0B 2R0

Hon. Marie-Claude Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.
175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca
819 347-2598
819 347-3583
www.mcbibeau.liberal.ca

AVIS PUBLIC

Ste-Edwidge
Milieu paisible, communauté vivante

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton que :

RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON POUR L'ANNÉE 2017 ET SUIVANTES

Lors d'une séance du conseil de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, qui se tiendra au lieu ordinaire de délibération du conseil, à l'Hôtel de Ville au 1439, chemin Favreau, à Sainte-Edwidge-de-Clifton, le 7 août 2017 à 19 h 00, un règlement relatif à la rémunération du maire et des conseillers de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton **sera adopté** tel que le prévoit la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

La rémunération pour le maire sera six mille vingt dollars et quarante-deux sous (6 020.42 $) et à titre d'allocation d'une partie des dépenses inhérentes à sa fonction, une somme de trois mille dix dollars et vingt un sous (3 010.21 $) égale à la moitié du montant de la rémunération.

Pour chaque conseiller, la rémunération sera de deux mille six dollars et quatre-vingts sous (2 006.80 $) et à titre d'allocation d'une partie des dépenses inhérentes à sa fonction, une somme de mille trois dollars et quarante sous (1 003.40 $) égale à la moitié du montant de la rémunération égale à la moitié du montant de la rémunération.

Le règlement prévoira également que la rémunération sera indexée à la hausse annuellement, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, et que le conseiller qui agira à titre de maire suppléant recevra une rémunération additionnelle de et l'allocation de dépenses y afférentes étant un montant égal à la moitié du montant de cette rémunération annuelle de base, soit trois mille dix dollars et-vingt-un sous (3 010.21 $) mille trois dollars et quarante sous (1 003.40 $) égale à la moitié du montant de la rémunération.

Une rémunération additionnelle est fixée à 35.00 $ par réunion à laquelle le membre est présent pour tout poste particulier occupé par un des membres du conseil ci-après énuméré, à titre de président ou membre excepté le maire :

♦ Comité des loisirs et Conseil Sport Loisirs	Sherbrooke
♦ Comité Famille et aînés (MADA)	comité MRC
♦ Comité Patrimoine Religieux (Culture)	comité MRC
♦ Table de concertation culturelle (Culture)	comité MRC
♦ Comité du Service d'animation estivale (S.A.E)	comité MRC
♦ Comité consultatif Agricole	comité MRC
♦ Comité Acti-Bus	comité MRC
♦ Comité Ressourcerie des Frontières	Coaticook

Le présent règlement sera indexé à la hausse pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après son entrée en vigueur.

Ces montants sont, le 1er janvier de chaque année, ajustés selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada déterminé par Statistique Canada.
Le taux de cette augmentation est établi par l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour le mois précédant l'ajustement, réduit de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour le même mois de l'année précédente, divisé par ce dernier indice des prix à la consommation

De même, le règlement prévoira que lorsque la durée du remplacement du maire par le maire suppléant est de plus de sept jours, la municipalité verse au maire suppléant une rémunération additionnelle suffisante pour qu'il reçoive à compter de la première journée d'absence et ce jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période et l'allocation de dépenses correspondante.

Un montant applicable pour un exercice donné ne peut être inférieur à celui applicable pour l'exercice précédent. Il ne peut lui être supérieur de plus de six pour cent.

Le règlement 292-2017 sera rétroactif au 1er janvier de l'an 2017.

Le présent projet de règlement abroge le règlement no 292-2007.

DONNÉ À CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON CE 5ième JOUR DE JUILLET DEUX MILLE DIX-SEPT.

_____
Réjean Fauteux
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 juillet 2017, entre 900 et 16 :00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 ième jour de juillet 2017.

_____
Réjean Fauteux
Secrétaire-trésorier

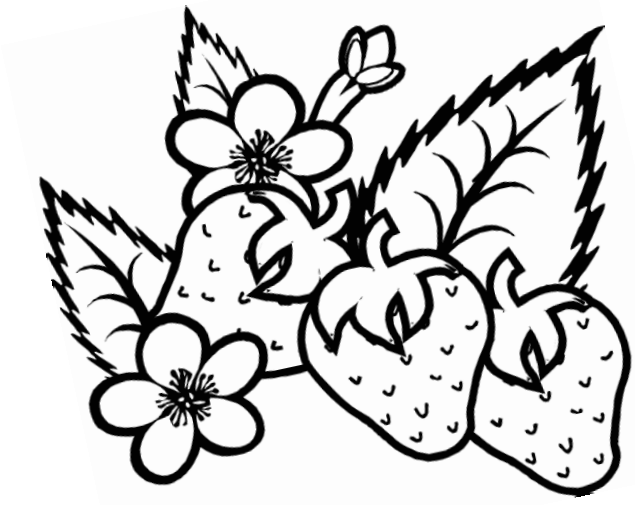

Service d'entretien E.A. enr.
Vente et entretien d'extincteurs
UNITÉ MOBILE
200, rue Bourgeoys Coaticook, Qc J1A 1B4
Tél.: 819-849-6978
Cell.: 819-571-0258

ULTRA DÉPANNEUR
ACCOMMODATION S. Grégoire
Nettoyeur-Valideuse-Glace-Vidéo-Charcuterie-Photocopie
Aussi disponible:
SAQ
Postes Canada Canada Post
Comptoir postal
1324, ch. Favreau
Sainte-Edwidge, Qué
J0B 2R0
France et Sylvain, propriétaires
Tél: 819.849.3083 / Fax: 819.849.4360

PRÉVENTION AVEC LE PROPANE

Avec le beau temps qui est de retour, plusieurs d'entre vous recommenceront à utiliser les barbecues. Bien que très plaisant, il est important de garder en tête les éléments de sécurité en lien avec ces appareils afin d'assurer une utilisation sécuritaire et un transport des bonbonnes de propane adéquat.

Procédure d'allumage sécuritaire

1. Ouvrez le couvercle de votre barbecue;
2. Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermée (OFF);
3. Ouvrez lentement le robinet de gaz de la bouteille au maximum;
4. Ouvrez lentement une des commandes de contrôle en position ouverte (ON ou HI).
5. Produisez une étincelle à l'aide de l'allumeur intégré à l'appareil ou insérez une source d'allumage (briquet) dans l'orifice d'allumage généralement situé au bas de la cuve.

Procédure pour éteindre votre appareil

1. Il est toujours recommandé d'éteindre votre barbecue en fermant d'abord le robinet de la bouteille de propane, de façon à laisser brûler complètement contenu dans le boyau.
2. Une fois la flamme éteinte, mettre les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (OFF). Ainsi votre appareil sera prêt pour le prochain allumage.

Le transport

Lorsque vous transportez une bouteille, il est important que celle-ci soit en tout temps debout afin que le propane gazeux soit constamment en contact avec la soupape de décharge, ce qui minimise les risques de fuite. Assurez-vous que la bouteille ne se renverse pas. Vous ne pouvez transporter ni emmagasiner des bouteilles de propane dans votre véhicule privé, à moins que celui-ci contienne un espace bien ventilé. D'ailleurs, il est important de laisser une fenêtre ouverte ou le coffre arrière entrouvert, lorsque vous transportez une bonbonne.

Entreposage des bouteilles

Il arrive régulièrement de constater la présence de bonbonne de propane à l'intérieur des résidences ou des logements lors des visites de prévention incendie faites par les pompiers. Le barbecue peut être entreposé à l'intérieur, comme dans un cabanon, mais **sans sa bonbonne.** Celle-ci doit rester dehors, en position debout, dans un endroit hors de la portée des enfants**. Ne jamais entreposer la bonbonne à l'intérieur.**

Les bouteilles

Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans ne doivent plus être utilisées. Elles doivent être remises au fournisseur. Ne jetez **jamais** une bouteille au rebut, car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion.

Mesures d'urgence

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, il arrive parfois qu'une négligence ou un oubli cause un accident. Dans ce cas, veuillez vous rappeler les consignes suivantes en cas d'incendie de propane:

Évacuez les lieux immédiatement;
Faites le **9-1-1** pour alerter le service incendie;
N'essayez jamais d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille de façon sécuritaire.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection contre les incendies municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie

LE MAIRE AINSI QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, SOUHAITENT DE BELLES VACANCES ET UN BEL ÉTÉ À TOUS SES CITOYENS

ÉQUIPE D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

Correction sur les horaires des célébrations

Dans le dernier Survol, on vous annonçait qu'il y aurait en alternance une messe et une ADACE (célébration de la parole) dans les six communautés. Cela n'est plus vrai **pour l'été**. L'Équipe pastorale (Gérard Leblanc, d.p. et Sr Thérèse Bourque) avait décidé de fermer trois églises (Waterville, Martinville et Ste-Edwidge) pour juin, juillet et août en conservant une messe dominicale à Compton et une aux deux semaines à St-Malo et Johnville en alternance. À la suite d'échanges constructifs et après une réunion du Conseil de pastorale, l'Équipe pastorale a décidé de permettre aux communautés qui le souhaitent d'avoir des **ADACES deux fois par mois** selon les disponibilités des animateurs **pendant tout l'été**. À Ste-Edwidge, nous avons donc pu avoir deux ADACES en juin (le 4 et le 25) en plus d'une messe pour la **Fête de l'amour** (le 18) grâce à un prêtre qui s'est rendu disponible. **En juillet:** la première est **le 2**; surveillez le semainier (disponible au Dépanneur) pour la 2ème et pour les 2 ADACES en août.

Louis Desnoyers et Jeanne d'Arc Bergeron avec 55 ans de mariage.

Fête de l'amour

Le 18 juin, quatre couples ont accepté notre invitation d'être fêtés. Ce fût une belle messe, avec chant de la chorale, présidée par Didier Caenepeel , o.p., suivie d'un vin d'honneur et goûter bien appréciés. Merci à ces couples jubilaires de nous avoir donné l'occasion d'une belle fête. Félicitations à eux et aux autres couples jubilaires qui n'ont pu être parmi nous.

Yvan Scalabrini et Claire Désorcy avec 50 ans de mariage

Denis Désorcy et Louise Chaloux avec 45 ans de mariage

Pierre Chouinard et Thérèse Morin avec 40 ans de mariage

Messe à la croix chez Émile Lemire: 23 JUILLET

Apportez vos chaises pliantes. Tous sont bienvenus. Invitation spéciale aux anciens de Ste-Edwidge. À l'église en cas de pluie.

Tirages au profit de la rénovation de l'orgue

Gagnants du tirage de mai: Carl Marion ($300) et Marc Gingras ($200). Tirage de juin: Rita Masson ($300) et Serge Lemieux ($200).

Tournoi de balle : 23 et 24 juin

Le tournoi de balle qui a eu lieu à la fête nationale était au profit l'église. Douze équipes ont participé.

La restauration de l'orgue est réalisée par monsieur Lévesque et Monsieur Roussin. Les tuyaux doivent être démonter afin d'être nettoyer.

Soirée Country

Le **8 juillet** prochain aura lieu un soirée country **avec l'orchestre *Blue Country Music*** au profit de l'église.

Remerciements

Sincères remerciements à Brigitte Cotnoir qui a embelli le parterre de l'église, et de ce fait tout le village, avec les fleurs aménagées par ses soins. Bravo!

Texte par Aurélie Caldwell

Bon été à tous!!!

GCF NOTAIRES
GÉRIN|CUSTEAU|FRANCOEUR
Une équipe multidisciplinaire à votre service
38 rue Child, bureau 110
Coaticook, Qc J1A 2B1
Téléphone : 819 849-4855
Télécopieur: 819 849-9675
info@gcfnotaires.com

CERCLE DE FERMIÈRES

Déjà la fin juin. Les enfants sont de retour à la maison pour un bon sept semaines. Les activités de la maison changent. C'est le temps de profiter du beau temps, du soleil et de la piscine.

Nous, les membres Fermières faisons relâche également. C'est le temps de refaire nos énergies. Nous serons de retour le 2e mercredi de septembre pour reprendre nos rencontres mensuelles.

Je vous présente notre nouveau conseil local. Rachelle Turgeon, notre dévouée présidente; Rachelle Lessard, vice-présidente et comité dossiers; Lise Bessette, secrétaire; Louise Dawson, trésorière; Lucie Grégoire, aux arts textiles; Rita J. Masson, aux communications et Diane Bégin, au recrutement.

Tu es intéressée à te joindre à notre belle équipe, viens nous rencontrer à notre local, il y a de la place pour toi.

Rita J. Masson, aux communications

DES NOUVELLES DE L'ACCOMMODATION

Avril: Pierre Chouinard, Manon Scalabrini et Linda Ouellet.
Mai: Claudine Lapierre, Pierre Chouinard, Cécile Cournoyer et Dominique Masson.
Juin: Raymond Desrosiers et Josée Roy.

Les tomates et les concombres de serre sont arrivés.

Bonne vacance à tous!
France et Sylvain

OLYMPIADES

Le 7 juin dernier, des Olympiades ont été organisées par le Collège Rivier. Tous les élèves se sont rendus à l'Université de Sherbrooke pour une belle journée de défi dans divers sports : sauts en hauteur, sauts en longueur, lancer du poids, courses de différents mètres.

Deux élèves de Ste-Edwidge ont reçu des médailles et nous tenons à les féliciter pour leur excellente performance.

Bravo à Béatrice Lanctôt, secondaire 1, qui a reçu au total **5 médailles dont la médaille d'or dans la course de 3000 mètres.**

Bravo à Vanessa Stirnimann, secondaire 4, qui a reçu **la médaille de bronze dans les sauts en hauteur**.

Photos : Marie-Pierre Pépin
Texte : Johanne Roy

GALA MÉRITAS AU COLLÈGE RIVIER

Le 1er juin dernier avait lieu le Gala méritas du Collège Rivier. La soirée de remise des prix a eu lieu juste à côté du Collège, soit à l'église St-Edmond. C'est avec une grande fierté que quatre jeunes de Ste-Edwidge se sont illustrés en recevant des méritas dans plusieurs catégories.

Félicitations à Sophy-Anne Brière, secondaire 3, pour le méritas de **l'élève de l'année de secondaire 3** et pour le certificat de la **troisième meilleure moyenne générale de son groupe.**

Félicitations à Béatrice Lanctôt, secondaire 1, pour le certificat d'**assiduité au travail** ainsi que le certificat pour la **troisième meilleure moyenne générale de son groupe**.

Photos : Christian Lanctôt

Texte : Johanne Roy

Félicitations à Mathias Lanctôt, secondaire 4, pour le prix **Leader de demain**.

Félicitations à Sandra Hébert, secondaire 5, **pour le prix Persévérance.**

BOURSE DE LA COMMISSION SCOLAIRES DES HAUTS-CANTONS POUR L'ENGAGEMENT DANS LA RÉUSSITE. RÉCIPIENDAIRE - PRIMAIRE - SECTEUR COATICOOK DÉCERNÉE À ALEXY DÉSORCY

C'est avec grand plaisir que le conseil des commissaires a remis le 21 juin dernier la Bourse de la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour l'engagement dans la réussite à Alexy Désorcy. La bourse a pris la forme d'un certificate d'une valeur de 200$ échangeable à la Biblairie GGC. Encore une fois bravo.

Portrait global

Alexy est un élève doté de belles qualités: il est souriant, amusant, respectueux, sympathique et par-dessus tout persévérant. En effet, étant un élève ayant une dyspraxie, son parcours scolaire lui exige beaucoup plus d'efforts par rapport à un autre. Malgré les obstacles qu'il a dû surmonter et qu'il rencontre au quotidien, il n'a jamais baissé les bras. Il continue de faire de son mieux, et ce, dans la bonne humeur. La persévérance sera un atout essentiel tout au long de ses études. C'est aussi un élève qui sait utiliser ses capacités physiques et le mettre en valeur afin de relever des défis sportifs divers tels que le hockey et la crosse. Il a déjà participé au *Bootcamp race*. Il est très travaillant, il aide d'ailleurs vaillamment son père sur la ferme. Pour conclure, c'est un élève qui s'est engagé dans différents aspects de l'école, et sa poursuite au secondaire laissera un grand vide à Ste-Edwidge.

Par Sylvie

Mot de la direction

Il est de ces élèves qui influencent positivement notre pratique au quotidien, par un sourire, un service, une phrase lumineuse ou amusante. Lorsqu'ils nous quittent, ces élèves laissent un grand vide et on réalise à ce moment qu'on les portera toujours en nous, car ils ont su doucement laisser leur empreinte sur notre coeur. C'est le cas d'Alexy. Alexy est un grand et doux garçon qui n'a pas reçu les mêmes habiletés que les autres, qui se bat contre des difficultés d'apprentissage importantes, qui fait face à un parcours scolaire et un avenir professionnel incertain, mais qui, pourtant, a su dès son jeune âge comprendre l'essentiel: le simple bonheur de vivre. C'est un don précieux. De tous les enfant que j'ai connus, Alexy est assurément l'élève que je recommanderais le plus chaudement. En effet, à mes yeux, la Bourse pour l'Engagement dans la réussite a été créée pour souligner le parcours de jeunes aussi persévérants et exceptionnels que notre cher Alexy.

Par Catherine Blanchet

DATE : MARDI 11 JUILLET 2017
HEURE : 8H45 À 12H
LIEU DE RENCONTRE :
HÔTEL DE VILLE DE STRATFORD

FORMATEURS : OLIVIER CÔTÉ, ing.f., SPFSQ et RÉMI MORIN, biol. , Coordonnateur à la gestion des cours d'eau, MRC du Granit

*Prenez note que le transport n'est pas inclus. Nous covoiturons entre les sites forestiers. L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.

La qualité de nos cours d'eau est importante pour l'environnement et de nombreuses espèces fauniques. De bonnes pratiques forestières permettent de limiter l'impact que peut avoir l'exploitation forestière sur les milieux aquatiques.

Cette visite en forêt débutera par une courte présentation en salle des principes à respecter lors de traverses de cours d'eau ainsi que les lois et règlements s'y rattachant. Elle sera suivie par une visite de différents sites forestiers où les participants pourront voir des constructions de chemins forestiers et diverses installations favorisant une bonne protection des cours d'eau.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU 819 562-3388 OU PIERREB.AFSQ@VIDEOTRON.CA

Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

L'ACEF SALUE LES AMÉLIORATIONS AU CODE DU SERVICE SANS FIL

Sherbrooke, 16 juin 2017- **L'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF Estrie) est très satisfaite de la mise à jour du Code sur les services sans fil. « Les modifications apportées représentent de grosses améliorations pour les consommateurs, non seulement pour le déverrouillage des appareils, mais pour plusieurs autres aspects importants» indique Sylvie Bonin, coordonnatrice de l'organisme.**

La nouveauté qui attire le plus l'attention concerne la fin du verrouillage des appareils. À compter du 1e décembre, les gens pourront faire déverrouiller leur appareil sans frais, et les nouveaux appareils seront fournis déverrouillés. Actuellement, les gens devaient payer entre 50 $ et 150 $ pour faire déverrouiller leur appareil afin de changer de compagnie, et ce, même si l'appareil était entièrement payé.

De nombreuses autres demandes des associations de consommateurs ont été entendues, se réjouit la coordonnatrice de l'ACEF. Par exemple, concernant la période d'essai de 15 jours, la limite d'utilisation pour rapporter un téléphone en état quasi-neuf sans frais correspondra à la moitié du forfait choisi par le consommateur. « Cela permettra un réel essai, alors que les limites imposées par certains fournisseurs étaient presque atteintes avec une seule mise à jour et quelques jours d'utilisation » précise Mme Bonin.

Les nouvelles règles s'appliqueront dès le 1er décembre, mais des clarifications au code s'appliquent dès maintenant. Le CRTC précise les dispositions sur les plafonds de frais supplémentaires pour l'utilisation d'Internet mobile. Le plafond de 50 $ de frais d'extra, c'est pour un seul forfait, peu importe le nombre d'utilisateurs ou d'appareils qui y sont inclus, et c'est le payeur du forfait qui devra consentir à davantage de frais, s'il veut poursuivre l'usage d'Internet. Une autre clarification importante concerne l'interdiction de modifier unilatéralement les principales modalités d'un contrat. Le CRTC précise que « les principales modalités » comprennent les services vocaux, de messagerie texte et de données. « Ces clarifications étaient rendues nécessaires par les pratiques de certains fournisseurs très créatifs dans leur interprétation des règles en vigueur, ce qui en détournait l'esprit » explique Mme Bonin qui se réjouit de leur application immédiate.

- 30 -

Pour information :

Sylvie Bonin, Coordonnatrice de l'ACEF

819-563-8144 (privilégier ce no jusqu'à 18h vendredi le 16)

cell : 819-574-5198

9065-5655 Québec inc.
IMPRESSIONS GB
R.B.Q. : 8358-8434-01
IMPRIMERIE • LETTRAGE • ENSEIGNE
SÉRIGRAPHIE • BRODERIE • GRAND FORMAT
OBJETS PROMOTIONNELS • CONCEPTION GRAPHIQUE
Tél : 819 849-7475
527, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B9
www.impressionsgb.com

Institut de technologie agroalimentaire Québec

L'ITA, CAMPUS DE LA POCATIÈRE, COLLABORE AU LANCEMENT DU LIVRE: HOMMES ENGAGÉS À NOURRIR LE QUÉBEC

La Pocatière, le 2 juin. – L'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière est fier de souligner la contribution de Mme Marie-Josée Lettre, bibliotechnicienne, à l'édition du livre *Hommes engagés à nourrir le Québec*. Cet ouvrage de Mme Rose-Hélène Coulombe et de M. Michel Jutras complète une trilogie consacrée à l'histoire des artisans de la terre.

Le lancement du livre s'est déroulé le 24 mai dernier dans les locaux de l'Union des producteurs agricoles du Québec en présence de nombreux dignitaires. Les talents d'historienne de Mme Lettre ont permis de mieux documenter le rôle joué par M. l'abbé François Pilote et par l'École d'agriculture de La Pocatière dans la constitution du patrimoine agroalimentaire et culinaire québécois. Depuis 1962, l'Institut a formé près de 10 000 diplômés et son expertise a apporté une contribution exceptionnelle au développement de l'agriculture québécoise.

Mme Marie-Josée Lettre, bibliotechnicienne à l'ITA, campus de La Pocatière, en présence de Mme Liza Frulla, directrice générale de l'ITHQ, du président général de l'UPA M. Marcel Groleau et des auteurs Mme Rose-Hélène Coulombe et M. Michel Jutras.

L'histoire de l'ITA va de pair avec celle de l'agriculture au Québec. La directrice générale par intérim de l'ITA, campus de La Pocatière, Mme Isabelle Allard, a tenu à saluer l'engagement de Mme Lettre dans la réalisation de ce projet « qui témoigne de la générosité, du sentiment d'appartenance et de la qualité de toute l'équipe des employés ».

Rappelons que l'ITA est un centre de formation spécialisé en agriculture et en agroalimentaire qui offre une variété de programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme de technologie agroalimentaire. Déployé sur deux campus, à La Pocatière et à Saint-Hyacinthe, et s'appuyant sur l'expertise de son équipe et sur des installations de pointe, l'ITA constitue la porte d'entrée par excellence sur l'univers agroalimentaire québécois.

- 30 -

Source : Kathleen Aubry, Coordonnatrice à l'information, Institut de technologie agroalimentaire, Campus de La Pocatière
Tél. : 418 856-1110, poste 1358
kathleen.aubry@mapaq.gouv.qc.ca

On vous prédit des économies
819 564-PROM (7766)
PROMUTUELASSURANCE.CA
PROMUTUEL ASSURANCE

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Objet : Dévoilement de la programmation 2017-2018

Coaticook, 31 mai 2017 – Aujourd'hui, le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook dévoile l'ensemble de sa programmation 2017-2018.

Cette année, il y aura plusieurs forfaits de disponibles pour notre clientèle. Tout d'abord, il sera possible d'acheter 8 spectacles pour la somme 165$ jusqu'au 31 août. Après cette date, le forfait sera de 7 spectacles pour la somme de 165$. Ce forfait compte des spectacles hors forfait, dont les spectacles des 2Frères le 29 septembre 2017 à 20h, d'Alex Nevsky le 17 février 2018 à 20h et l'ensemble des spectacles d'humour.

Également, il y aura un forfait country avec deux spectacles pour 45$. Les amateurs de country de la région pourront ainsi assister au spectacle de Guylaine Tanguay le 17 novembre 2017 à 20h et de Cindy Bédard le 26 janvier 2018 à 20h.
Nous aurons tout également un forfait pour notre série de cafés-concerts. Cette année, il y aura un changement dans cette série avec la fin des brunchs et l'arrivée d'un déjeuner continental avec des viennoiseries. Le coût de ce nouveau forfait est de 4 spectacles pour 65$ soit une économie de 27$ pour l'ensemble des cafés-concerts. Nous aurons la visite de MG3 le 15 octobre 2017, d'Anne Hébert : Une vie en poésie le 25 février 2018, de Calum Graham le 18 mars 2018 et de Marina Thibeault le 15 avril 2018 tous à 11h30.

Du côté de la chanson, il y aura la présence d'artistes bien établi au Québec, mais également des artistes de la relève compris dans notre forfait 8 spectacles pour 165$. Matt Holubowski (21 octobre 2017), Alexandre Désilets (10 novembre 2017), Marco Calliari (2 mars 2018), Mike Goudreau & The Boppin Blues Band (24 mars 2018) et de Steve Hill (27 avril 2018) seront dès nötre. Du côté de la relève, Samuele (27 janvier 2018), Sara Dufour (6 avril), Nicolas Jobin (13 avril) et Thomas Hellman (5 mai 2018). De plus, nous aurons également Emie R Roussel (9 février 2018) qui a gagné le Félix de l'album jazz de 2015 ainsi que le groupe musique traditionnelle celtique Rosheen (16 mars 2018). Le Pavillon participera toujours au Festival *Les jours sont contés* avec Catherine Gaillard le 20 octobre à 20h.

Il y aura également des spectacles d'humour dans le cadre de notre programmation avec la présence de Katherine Levac les 22 et 23 septembre 2017 à 20h, de Dominic & Martin le 4 novembre 2017 à 20h, les Denis Drolet le 20 janvier 2018 à 20h, de Jean-Claude Gélinas le 23 février 2018 à 20h et de François Léveillée le 21 avril 2018 à 20h.

Notre programmation 2017-2018 permettra d'offrir une grande diversité de spectacles à un large public dans l'intimité qu'offre le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

------30------

Pour toutes informations, communiquer avec :

Marc-André Lacroix
Directeur général
Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
Tél. : 819-849-6371

FORÊT HEREFORD ET HAUSSE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ : UNE SUPERCHERIE !

Invitée la semaine dernière à commenter la décision d'Hydro-Québec de ne pas enfouir la ligne de transport devant passer dans la Forêt Hereford, un milieu protégé, sa porte-parole explique : « (…) on est une société d'État qui a notamment pour mandat de maintenir la hausse tarifaire en deçà de l'inflation. »

L'argument a été repris le jour même par le ministre Pierre Arcand à l'Assemblée nationale : « (…) le 60 millions de coûts supplémentaires d'enfouissement (…) ça va être payé par tous les clients d'Hydro-Québec dans tout le Québec. »

Pourtant, selon les règles en vigueur à la Régie de l'énergie, c'est au demandeur d'un ajout au réseau de transport d'en supporter le coût réel. Dans le cas présent, c'est la division Production d'Hydro-Québec qui requiert la nouvelle ligne afin d'exporter. C'est donc elle qui doit assurer le financement de la ligne, que celle-ci soit enfouie ou non.

Ainsi, la division Production a conclu une convention de service d'une durée de quinze ans pour l'acheminement de 1128 MW (mégawatts) « livrés frontière » avec la division Transport, tel qu'en font foi les documents déposés devant la Régie de l'énergie. Notons que la division Production paie pour réserver la ligne, qu'elle l'utilise ou non, ce qui garantit les revenus pour la division Transport.

Puisque Hydro-Québec Production n'est pas réglementée par la Régie, les coûts éventuels de l'enfouissement de la ligne n'auront pas d'incidence sur les tarifs des Québécois. Ils influeront cependant sur le dividende qu'Hydro-Québec versera au gouvernement.

L'idée qu'une hausse de tarifs suive l'enfouissement de la ligne fait donc fi des rudiments de la réglementation sur les tarifs d'électricité.

Marc-Olivier Moisan-Plante,

Analyste, politiques et réglementation en matière d'énergie,

Union des consommateurs

Récupération BERGERON inc.

- *Achat de fer de tous genres*
- *Métaux non-ferreux*
  (cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- *Vieilles automobiles*
- *Appareils ménagers*
  (Réservoir eau chaude, laveuse, sécheuse, frigidaire, fournaise etc...)

Pour votre ménage du printemps

- **BALANCE SUR PLACE**
- **Payons comptant**
  à la cour de recyclage

Offrons aussi service de cueillette gratuitement pour votre

- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

*** Payons selon la quantité : 1 tonne et plus**

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : ***819-849-0714***
Steve: ***819-849-9771***

1065, route 141 St-Herménégilde